

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	8
Nombre de membres ayant donné pouvoir	1

Délibération n° : 23.02.01

Date de convocation : 17 février 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU BUREAU SYNDICAL**

L'an deux mille vingt trois

Le 24 février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René		X	
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul		X	Monsieur Alain ASTRUC
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis		X	
TUFFÉRY Julien		X	

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

**ELECTRIFICATION**  
**Versement de fonds de concours**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26 ;

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère ;

Monsieur le Président expose :

Pour faire suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

### CC HAUT ALLIER

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Raccordement BTS-poste médiathèque et immeuble collectif Commune de Langogne	93 806.81 €	Participation du SDEE	76 206.81 €
		Fonds de concours de la communauté des communes (220ml x2 x 40€)	17 600.00 €
<b>Total</b>	<b>93 806.81 €</b>	<b>Total</b>	<b>93 806.81 €</b>

### CC HAUTES TERRES DE L'AUBRAC

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension ZA Sud du Cadran - Aumont Aubrac Commune de PEYRE EN AUBRAC	19 147,62 €	Participation du SDEE	15 158,53 €
		Fonds de concours de la communauté des communes (25% montant HT des travaux)	3 989,09 €
<b>Total</b>	<b>19 147,62 €</b>	<b>Total</b>	<b>19 147,62 €</b>

  

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement HT/BT Baraque du Petit Commune de Peyre en Aubrac	34 109,26 €	Participation du SDEE	22 739,51 €
		Fonds de concours de la communauté des communes (40% montant HT des travaux)	11 369,75 €
<b>Total</b>	<b>34 109,26 €</b>	<b>Total</b>	<b>34 109,26 €</b>

Parallèlement à ces travaux, le SDEE prendra entièrement à sa charge les travaux de renforcement d'un poste de transformation estimés à 73 193,41 € TTC

### LACHAMP RIBENNES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS traitement AEP à Laubespain (soit 205ml)	23 925.23 €	Participation du SDEE	20 825.23 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 105mlx20€)	3 100.00 €
<b>Total</b>	<b>23 925.23 €</b>	<b>Total</b>	<b>23 925.23 €</b>

### MONTS DE RANDON

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS abords école Tartaronne	14 769.88 €	Participation du SDEE	9 757.49 €
		Fonds de concours de la commune (40% travaux HT génie civil + cablage BT - 4000€)	5 012.39 €
<b>Total</b>	<b>14 769.88 €</b>	<b>Total</b>	<b>14 769.88 €</b>

### PALHERS

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement fils nus à PRADES	39 979.57 €	Participation du SDEE	34 760.99 €
		Fonds de concours de la commune (40% des travaux HT du génie civil)	5 218.58 €
<b>Total</b>	<b>39 979.57 €</b>	<b>Total</b>	<b>39 979.57 €</b>

### SAINT JUERY

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS abords Mairie	36 408.59 €	Participation du SDEE	22 742.71 €
		Fonds de concours de la commune (40% travaux HT génie civil + devis BTS HT-8000€)	13 665.88 €
<b>Total</b>	<b>36 408.59 €</b>	<b>Total</b>	<b>36 408.59 €</b>

**SAINT PAUL LE FROID**

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS abords Mairie au Chayla d Ance	11 073.33 €	Participation du SDEE	7 382.22 €
		Fonds de concours de la commune (40% montant hors taxes des travaux)	3 691.11 €
<b>Total</b>	<b>11 073.33 €</b>	<b>Total</b>	<b>11 073.33 €</b>

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL  
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**ADOpte** la proposition de Monsieur le Président ;

**DEMANDE** le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré  
les jour, mois et an susdits  
pour copie conforme

Le Président  
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance  
Christian ROUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20230224-20230201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/03/2023

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.